



## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE RÉCO-QUÉBEC, (PERSONNE MORALE, TENUE LE MARDI, 8 JUILLET 2025 À 12 H 30 VIA TEAMS)**

---

### **1. Accueil**

La présidente du conseil d'administration de RÉCO-Québec, madame Rayan Roumiguieres, souhaite la bienvenue aux membres présents.

### **2. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour**

Mme Roumiguieres présente l'ordre du jour et vérifie auprès des participants s'ils ont d'autres sujets à ajouter. Aucun ajout n'étant proposé, l'ordre du jour est adopté.

Proposé par : M. Benoit Racette  
Secondé par : M. Titouan Hachet  
Adopté à l'unanimité

### **3. Déclaration d'existence d'une nouvelle personne morale**

Lors de l'assemblée générale annuelle du 22 janvier 2025, le conseil d'administration avait été mandaté d'effectuer les démarches afin de changer la forme juridique du Réseau d'Échanges en Continuité des Opérations du Québec d'association de personnes enregistrée en vertu du Code civil du Québec à celle de personne morale sans but lucratif.

La présidente explique les démarches qui ont été complétées :

- ✓ Date de création : 9 avril 2025
- ✓ Numéro d'entreprise (NEQ) : 1180802309
- ✓ Statut : personne morale à but non lucratif
- ✓ Adresse : 7665, boul. Lacordaire, C.P. 99, St-Léonard, Qc H1S 2A7

### **4. Adoption du règlement no. 1**

Une copie du règlement a été transmise à tous les membres de RECO-Québec lors de l'envoi de la convocation. La présidente explique les points saillants dont :

- ✓ L'intégration de la tenue des AGA et AGE en ligne;
- ✓ La précision sur la destitution des membres du C.A. afin d'assurer l'implication du membre;
- ✓ Les mesures transitoires :
  - Transfert des adhésions
  - Élections de la moitié des administrateurs pour 6 mois et de l'autre moitié pour 18 mois.
  - Transfert des actifs

Aucune question ou objection n'étant soulevée en regard de la proposition du règlement, la présidente en demande l'adoption

Proposé par : Mme Myriam Gilles  
Secondé par : M. Benoit Racette  
Adopté à l'unanimité

## 5. Élection des membres du conseil d'administration

### Sièges en élection

Le conseil d'administration de RECO-Québec (personne morale) se compose de neuf (9) membres élus pour deux (2) ans. Afin de respecter le règlement no. 1 et d'assurer une continuité dans la gouvernance de la personne morale, les membres éliront exceptionnellement la moitié des membres du conseil d'administration pour une durée approximative de 6 mois et la moitié des membres du conseil d'administration pour une durée approximative de 18 mois.

À noter que huit (8) membres du conseil d'administration de l'ancienne entité (association) souhaitent poursuivre leur mandat pour la nouvelle entité. Tous les postes sont donc en élection et 1 poste est à combler.

La présidente demande aux participants leur intérêt à déposer leur candidature afin de combler le poste d'administrateur vacant. M. Mustapha Lamhamedi propose sa candidature.

Membre du c.a.	Rôle	Durée mandat	du	À combler
Rayan Roumiguieres	Administrateur	6 mois		Oui
Manon Tremblay	Administrateur	18 mois		Oui
Myriam Gilles	Administrateur	6 mois		Oui
Claudia Cadieux	Administrateur	18 mois		Oui
Léa Césarín	Administrateur	6 mois		Oui
Titouan Hachet	Administrateur	18 mois		Oui
Bruno St-Onge	Administrateur	18 mois		Oui
Roula Yammine	Administrateur	6 mois		Oui
Mustapha Lamhamedi	Administrateur	18 mois		Oui

Les membres présents à l'Assemblée sont invités à accepter les candidatures soumises.

Proposé par : M. Philippe Tassé-Gagné

Secondé par : M. Pascal Parent

Les candidatures soumises sont acceptées à l'unanimité

Lors de la première réunion du conseil d'administration, les administrateurs procéderont à la nomination des officiers pour combler les postes de l'exécutif et à l'attribution des différents mandats permettant la bonne marche de RECO-Québec, personne morale.

## **6. Levée de l'assemblée**

Tous les sujets ayant été discutés, la présidente demande aux participants s'ils ont des questions ou commentaires.

La présidente propose de lever l'assemblée générale extraordinaire de RÉCO-Québec, personne morale.

Proposé par : M. Anthony Noël

Appuyé par : M. Luc Quenneville

p.j. Liste des participants

Le 8 juillet 2025

## Liste des participants

AGE – personne morale du 8 juillet 2025

NOM	PRÉNOM	ORGANISATION
Bergeron	Karoline	Agence Santé Publique du Canada
Racette	Benoit	Benoit Racette Services-conseils inc
Lamhamedi	Mustapha	Caisse de dépôt
Rodriguez	Ernesto	CCG Climat
Picotte	Mélissa	CSC, Ville de Montréal
Talbi	Sid Ali	CSC, Ville de Montréal
Lanoie	Elisabeth	Consultante
Quenneville	Luc	Consultant
Morin	Simon	Desjardins
Desmeules	Pierre-Philippe	Énergir
Noel	Anthony	Héma-Québec
Tremblay	Manon	Héma-Québec
Cadieux	Claudia	Hydro-Québec
Hachet	Titouan	Hydro-Québec
Hébert	Martin	Hydro-Québec
Michaud	Dany	Hydro-Québec
Toupin	Dominique	Hydro-Québec
Barbara	Michael	Intelcom
El-Hage	Serge	Intelcom
Tremblay	Kathy	Investissement Québec
Rolland	Nathalie	Loto-Québec
Wancy	César	Loto-Québec
Hémond	André	Membre en règle
Parent	Pascal	P.M.U.
Salas	Luisa	Port de Montréal
Gilles	Myriam	Premier Continuum Inc
Martel	Marc-Antoine	Premier Continuum Inc
Primeau	Marie-Hélène	Premier Continuum Inc
Tassé-Gagné	Philippe	Premier Continuum Inc
Deschênes	Dany	Promutuel
Roumiguieres	Rayan	PSP Investissements
Bilel	Arfaoui	Revenu Québec
Hébert	Michelle	STM
Césarin	Léa	Université de Montréal
Balgé	Stéphanie	Ville de Gatineau